

Ouvrir la voie, Éclairer l'action publique

# 2019

Année 2 de la mandature

# RETOUR SUR...

**CESER**  
ILE DE LA RÉUNION



### 3 Édito du Président

#### 4 #CESERENACTION

4 DOSSIER - Notre Manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société  
10 Temps forts 2019

#### 12 #CESERENPRODUCTION

##### 14 Agir sur le développement humain

14 Construire une société de compétences pour que chacun trouve sa place  
15 Accompagner le vieillissement de la population à La Réunion

##### 16 Agir sur les espaces de vie

16 Agir ensemble pour une économie régénératrice

##### 18 Les leviers pour agir

18 Éclairer le pilotage et l'évaluation des politiques publiques  
19 Un espace d'intelligence collective pour contribuer à l'évaluation des politiques publiques  
20 Éclairer les arbitrages budgétaires du Conseil régional  
21 Optimiser l'utilisation des fonds européens





L'année 2019, Année 2 de la Mandature 2018 - 2023 aura incontestablement été marquée par la mobilisation citoyenne de grande ampleur fin 2018 aux niveaux national et local.

Une année 2019 qui débute donc par une prise de conscience sans précédent d'une ancienne et profonde remise en cause de notre modèle de société, qui révèle l'existence de trois grandes fractures à l'origine de cette situation sur l'île : une fracture civique, une fracture sociale et une fracture territoriale ; fractures objet de nombreux écrits du CESER au fil des mandatures qui n'auront pourtant pas toujours eu l'écho attendu.

Face aux aspirations et aux revendications des citoyens, chacun des membres du CESER est resté et reste pleinement engagé pour apporter son savoir, sa réflexion, sa sensibilité. C'est ensemble et collectivement que le CESER a ainsi souhaité réfléchir et poser des solutions concrètes pour une société réunionnaise agissante, actrice de son destin, qui porte d'une seule et même voix les valeurs de son territoire, et qui œuvre pour restaurer le lien social et améliorer les conditions de vie de chacun.

La contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société » est le fruit de cette démarche collective pour encourager une nouvelle dynamique d'acteurs publics et privés. Sans aucun doute, cette contribution, guidée par notre raison d'être, celle d'appartenir, dialoguer et nourrir, s'est construite autour de trois piliers : Faire Territoire(s), Faire Société et Agir par le prisme de 7 trajectoires (citoyenne, territoriale et démographique, économique, éducative, environnementale, alimentaire, sociale et du bonheur). Ces 7 trajectoires, qui nous ont paru essentielles pour atteindre l'objectif d'une société réunionnaise épanouie, guident désormais en filigrane les travaux du CESER.

C'est ainsi que chacune de nos commissions dessinent dorénavant ses réflexions et propositions pour continuer d'être toujours plus ancrée dans la société civile locale organisée, renforçant par là-même l'existence et l'utilité de notre institution, émanation très concrète de la démocratie permanente.

En 2019, les sujets du vieillissement de la population réunionnaise, de la réussite d'une trajectoire énergétique efficiente, de l'apprentissage ou encore de l'évaluation des politiques publiques ont constitué les premiers travaux relevant de cette démarche guidée par une continuité des réflexions et des propositions en direction des décideurs publics.

Une démarche qui souhaite, aujourd'hui et demain, porter les fondamentaux de la réconciliation, du discernement, de la pédagogie et de l'appartenance, une démarche qui tend aussi à rappeler le formidable espace d'intelligence collective que constitue le CESER, certes, mais qui veut également rappeler les nombreux autres espaces d'intelligence collective existants, notamment le CRIESR, ou la CTAP.

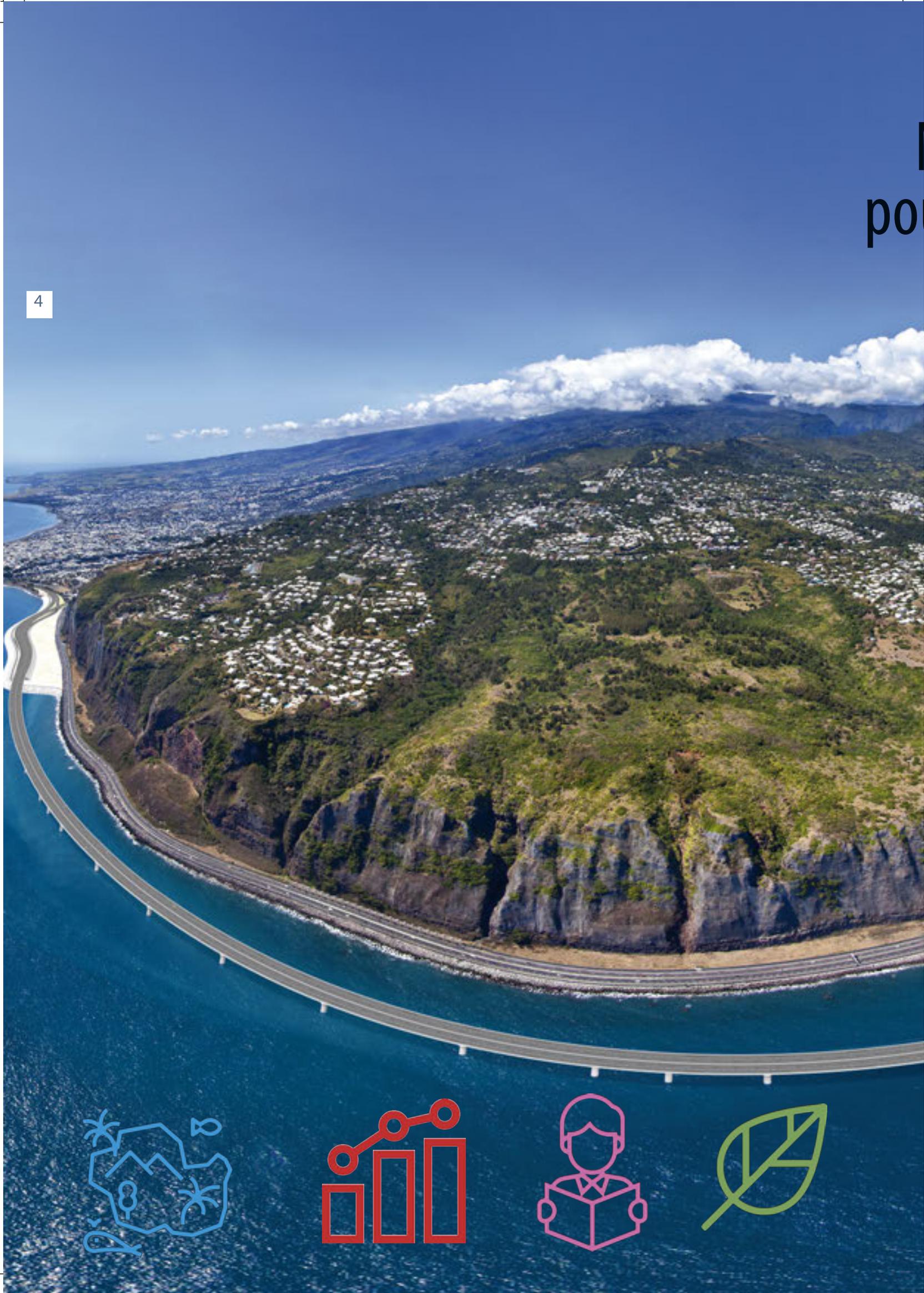
Je vous souhaite une agréable lecture tout au long de ce bilan d'activité 2019, qui vous permettra de mesurer la force d'un Conseil consultatif pour nourrir le lien de proximité entre le Conseil régional, la société civile organisée et les Réunionnais.

**Dominique VIENNE**  
Président du CESER de La Réunion





po





# Notre Manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société

#CESERENACTION- DOSSIER

5



© L. de Gebhardt - lestudio360.fr

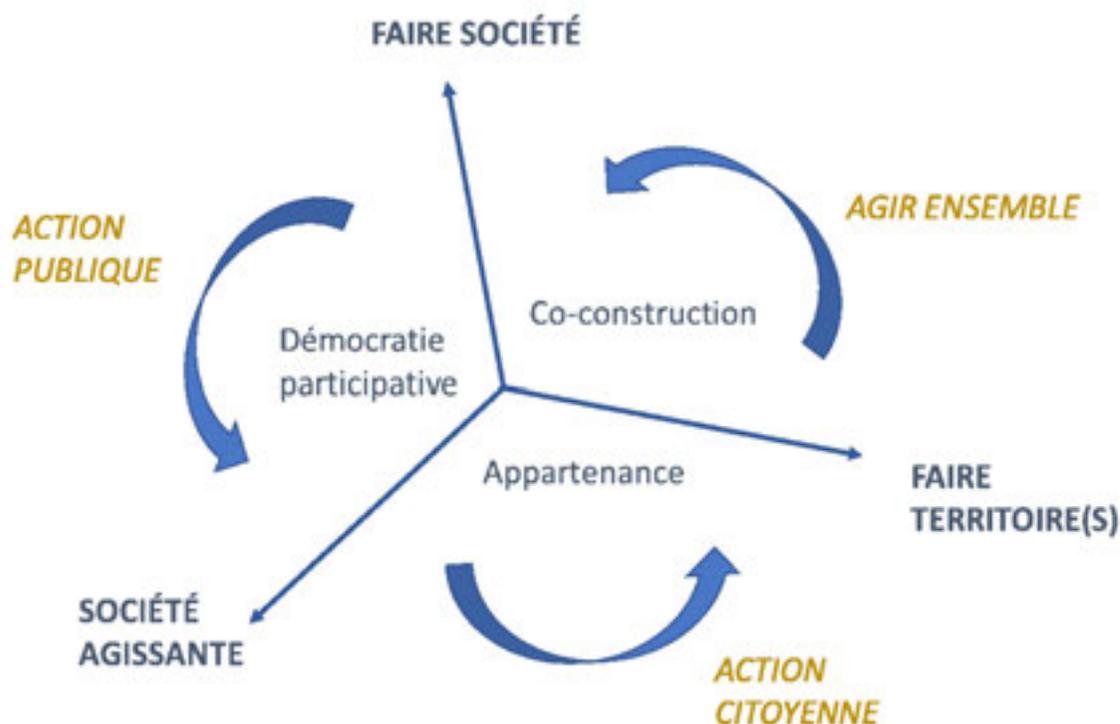




## La contribution fil rouge du CESER Notre Manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société : informer, bâtir et transmettre

Le CESER de La Réunion, instance consultative qui « fabrique » de l'intérêt général en ouvrant la voie et en éclairant l'action publique, a engagé une démarche inédite pour apporter sa contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et Transmettre ». A la suite de la saisine du Président du Conseil régional fin 2018, l'ensemble des membres a été mobilisé pour proposer des solutions opérationnelles portées par une dynamique des acteurs publics et privés en réponse aux causes profondes des fractures au sein de la société réunionnaise, et que le conflit de la fin d'année 2018 aura mis en avant.

6

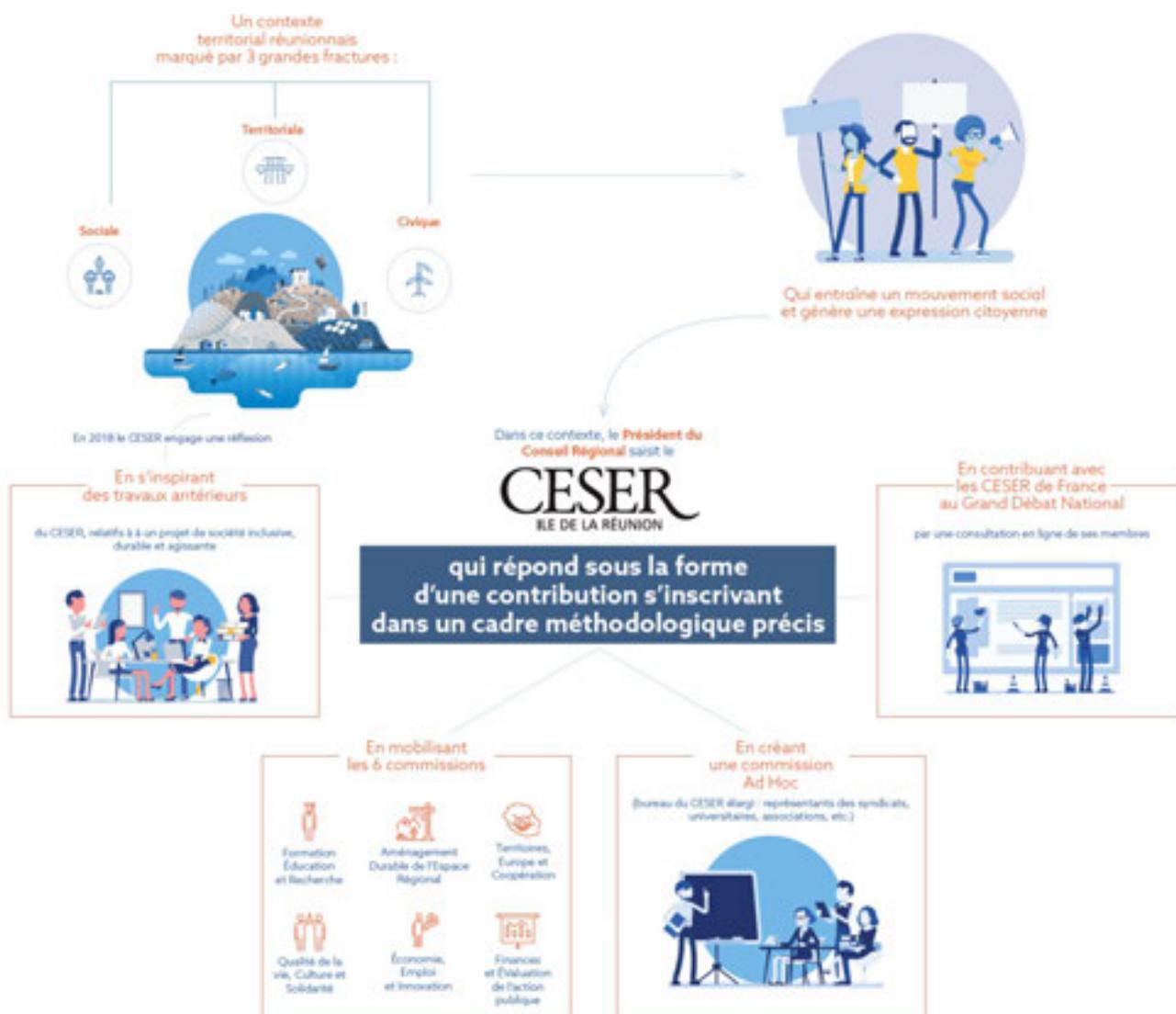


Après 3 mois de travail, le CESER remet sa contribution le 19 mars 2019 pour répondre à la saisine du Président du Conseil régional. Au-delà, celle-ci s'inscrit dans une volonté de coconstruire sur le long terme une dynamique de projets politiquement, économiquement et socialement viables, inclusifs et durables, partagés de tous. Le CESER souhaite promouvoir la manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s), faire société et ainsi chercher à refonder l'action publique autour de **valeurs de transparence et de gouvernance partagée** avec les Réunionnais. Il s'agit de renouer avec le **dialogue citoyen** en concrétisant le passage à l'acte des politiques publiques.

Plusieurs enjeux majeurs pour les citoyens de l'île sont abordés : **pouvoir d'achat, emploi, transparence, convergence des politiques publiques, démocratie participative** ... mais aussi des sujets très concrets comme la **petite enfance, le logement, la formation, le soutien aux associations, la transition écologique et**

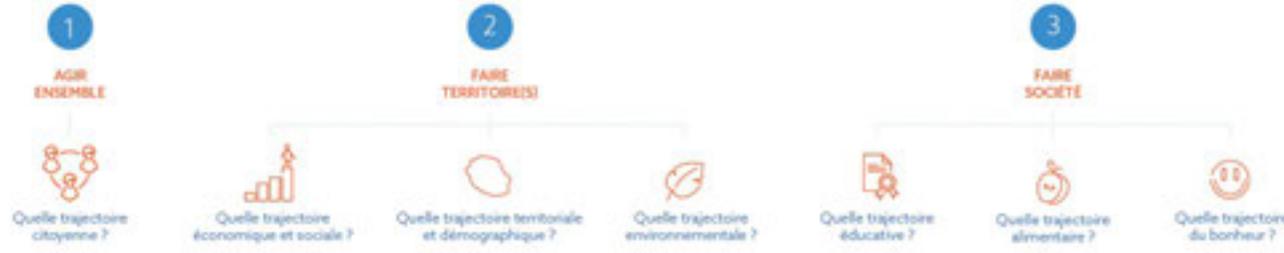
**solidaire.**

En souhaitant faire œuvre de pédagogie, le CESER propose des solutions opérationnelles à court terme, mais qui s'inscrivent dans une vision de long terme. Cette contribution incarne son ambition à renforcer la cohésion sociale de la société réunionnaise, à faire de son territoire un modèle de développement durable, inclusif et équitable, qui intègre également la dimension d'une insertion économique, sociale et environnementale pertinente dans l'espace territorial et maritime de l'océan Indien. Le CESER souhaite ainsi réaffirmer qu'il est un lieu de dialogue entre l'action publique et l'action citoyenne.



**Un dispositif de travail ambitieux et hybride, à la hauteur des enjeux**

Le CESER apporte **une réponse pragmatique**, par une dynamique d'acteurs publics/privés pour porter des résultats opérationnels de 12 à 36 mois pour tous les citoyen-ne-s réunionnais-e-s et une **contribution pédagogique** basée sur **3 piliers et 7 trajectoires**



**Une vision à long terme et des résultats qui vont nourrir les travaux futurs du CESER au service de l'ensemble des citoyen-ne-s réunionnais-e-s**



## Mieux comprendre 3 piliers et 7 trajectoires de développement

Pilier 1  
Agir

> Eveiller les responsabilités individuelles et collectives des citoyens en provoquant une mise en mouvement du plus grand nombre ainsi qu'une prise de conscience du rôle de chacun.

Pilier 11  
Faire  
Territoire(s)

> Prendre en compte la notion de territoire, si singulière à La Réunion,  
> Réfléchir à une stratégie territoriale prenant en compte ses nombreuses spécificités.

Pilier 111  
Faire Société

> Faire émerger un modèle de société plus vertueux, durable et inclusif, prenant en considération les attentes de la population.  
> Restaurer du lien social et améliorer les conditions de vie des Réunionnais.  
> Bâtir un destin commun avec pour mots d'ordre: l'équité et la solidarité.



### Trajectoire territoriale et démographique

**Mobilité, ressources rares, attractivité**



### Trajectoire économique et sociale

**Pouvoir d'achat, création d'emplois, équité fiscale**



### Trajectoire éducative

**Décrochage scolaire, illettrisme, apprentissage**



### Trajectoire environnementale

**Autonomie énergétique, île décarbonée,  
énergies renouvelables, mobilité**



### Trajectoire alimentaire

**Sécurité alimentaire, résilience des systèmes agricoles**



### Trajectoire du bonheur territorial

**Conditions et qualité de vie, progrès, bien-être**



### Trajectoire citoyenne

**Transparence, moralisation de la vie publique,  
démocratie participative**



## Les propositions concrètes du CESER Exemples de réalisation



### Démocratie participative

#### Action 6 – Faire l'inventaire, réactiver ou compléter les instances de démocratie participative

- > Un Conseil Consultatif Citoyen est mis en place par le Conseil régional.
- > Des consultations citoyennes sont organisées pour des projets structurants de transports (TAO, RunRail).
- > Le CESER lance ses travaux sur « La Réunion, Territoire à Citoyenneté Positive ».

#### Action 8 – Faire de La Réunion du millénaire un territoire à citoyenneté positive

- > Le CESER lance ses travaux sur « La Réunion, Territoire à Citoyenneté Positive ».
- > Le Conseil régional met en place une Direction Générale Adjointe « Gouvernance Partagée » et crée un Conseil Consultatif Citoyen.

#### Action 11 – Créer un portail public de la transparence et de l'éducation à la vie publique

- > La préfecture lance son site « Transparence Réunion » sur les actions de l'État sur l'île en mars 2019.

#### Action 14 – convoquer la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) pour une stratégie partagée

- > Une CTAP organisée en mai 2019 présente le Contrat et le Plan de Convergence de l'État.

#### Action 15 – Renforcer le compétence et le champ d'action du CESER et des représentants de la société civile pour contribuer aux évaluations des politiques publiques

- > Le CESER sort sa contribution « Indica'Ter » sur les indicateurs de transformation du territoire.



### Économie/Emploi

#### Action 1 - Cartographier les dépenses des ménages par catégorie de ménages

- > L'INSEE sort son étude sur le budget des familles en 2017.
- > Le Préfet de La Réunion met en place le Plan d'action contre la vie chère.
- > L'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus associe 50 citoyens à leur travaux.

#### Action 3 – Créer une plateforme d'accompagnement et de formation pour les nouveaux entrepreneurs

- > Le Conseil régional lance aux côtés de multiples opérateurs, le dispositif « CAP Création », nouvel outil pour permettre l'accès à l'entrepreneuriat au public éloigné de l'emploi.

#### Action 7 – Créer un comité de maximisation

#### Action 19 – Faire évoluer le Haut Conseil de la Commande Publique

- > Le Haut Conseil de la Commande Publique est réactivé le 20 septembre 2019.

#### Action 20 - Sélectionner trois projets concrets de codéveloppement régional par an, pilotés par la plateforme de coopération de la France de l'océan Indien

- > La plateforme de coopération de la France de l'océan Indien se met en place en mars 2019
- > L'Agence Régionale de la Biodiversité de l'océan Indien est créée.



### Éducation populaire / Petite Enfance

#### Action 9 – Créer une plateforme et un guide de l'éducation populaire

- > Le CESER lance ses travaux sur « La Réunion, Territoire de Défi Éducatif ».
- > Des ateliers sont mis en place pour construire une éducation plus juste lors de la 2ème édition des « Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien ».

#### Action 16 – Mettre en œuvre la Charte d'engagement réciproque entre l'État, les collectivités et le Mouvement Associatif de La Réunion (MAR)

- > Une conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire est organisée en décembre 2019 intégrant les communes.

#### Action 17 – Lancer un grand Plan Territorial pour la petite enfance

- > Le CESER lance ses travaux sur « La Réunion, Territoire de Défi Éducatif » et propose d'agir sur les 1000 premiers jours de l'enfant.
- > Le Conseil Départemental prépare un programme sur les 1000 premiers jours de l'enfant.



## 12 mars

Dans le cadre du grand débat national et à la suite des événements marquants en lien avec le mouvement des « gilets jaunes », Philippe DOKI-THONON, Vice-Président du CESER participe à la restitution des travaux du CESE et des CESERs de France au Palais d'Iéna.

## 19 mars

Le CESER présente à Madame la Ministre Annick Girardin sa contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société : informer, bâtir et transmettre ».



## 9 avril

> Le CESER de La Réunion est présent lors du lancement de la Trajectoire Outremer 5.0 du Ministère des Outre-Mer. Cette trajectoire établit les cinq objectifs traduisant à l'échelle ultramarine les 17 objectifs de la COP 21. Une trajectoire pour l'environnement, l'emploi ou encore l'inclusion.



> Le CESER de La Réunion, membre du comité stratégique, participe à la signature du Contrat de Transition Écologique de La Réunion en présence de Mme Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-Mer, Mme Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et l'ensemble des autorités locales réunionnaises réunis pour faire de La Réunion un véritable « fablab » en matière de développement durable.

## 12 juillet

Le Comité Régional pour l'Information Économique et Statistique de La Réunion (CRIES-R), présidé par le CESER, avec le précieux concours de l'INSEE, est réactivé avec les multiples partenaires locaux.



## 30 août

M. Yves ZOOGONES, membre du CESER représentant la formation professionnelle, est présent pour féliciter au nom du CESER, les jeunes Réunionnais diplômés 2019 de l'URMA.



## 30 août/1er septembre

M. Dominique VIENNE, Président du CESER et Jean-Pierre RIVIERE, Vice-Président du CESER participent au 15e Congrès des Régions de France.



## 2 octobre

Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion et secrétaire de l'Assemblée des CESER de France participe à la réunion plénière de l'Assemblée générale des CESER de France.



## 5 novembre

M. Jean-Pierre CHABRIAT, Vice Président de la Commission Économie, Emploi et Innovation du CESER, participe à l'atelier « Formation » lors du comité de filières de l'Économie Bleue organisé par le Conseil régional.

## 6 novembre

Dominique VIENNE, Président du CESER et Jean-Pierre RIVIERE, Vice-Président du CESER rencontrent Sébastien FERNANDEZ, Président de l'OPMR et M. Etienne CHANTREL, chef du service concentrations au sein de l'autorité de la concurrence afin d'échanger sur la situation économique réunionnaise (concurrence, prix...).



## 7 novembre

La Commission ad hoc « La Réunion, Territoire à Citoyenneté positive » du CESER rencontre le Conseil citoyen de la mairie au Port dans le cadre de ses travaux en cours concernant la future contribution.



## 12 novembre

Le CESER, réuni en bureau extraordinaire, accueille le Préfet de La Réunion, M. Jacques BILLANT, pour échanger sur le plan et le contrat de convergence et de transformation de La Réunion.



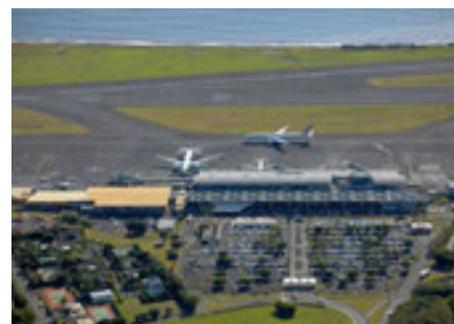
## 3 décembre

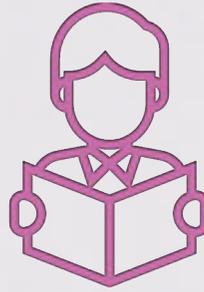
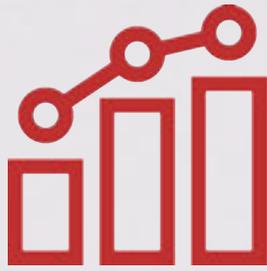
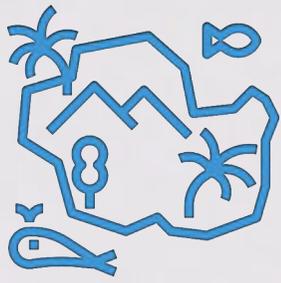
La commission Ad Hoc « Territoire à Citoyenneté Positive » du CESER rencontre la CINOR pour échanger sur la démarche de concertation des citoyens autour des grands projets du territoire, notamment sur le projet Tramway Aéroport entrée Ouest (TAO).



## 12 décembre

Jean-Raymond MONDON, membre du CESER participe à la rencontre territoriale aéroportuaire pour une vision commune de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros à l'horizon 2040.





12





# Ouvrir la voie, Éclairer l'action publique

#CESERENPRODUCTION

13



Photo by plush-design-studio on Unsplash



## Note sur la réforme de l'apprentissage **CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DE COMPÉTENCES POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE**

**Le 13 décembre 2019, le CESER rend sa note sur la réforme de l'apprentissage dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (5 septembre 2018). Cette dernière modifie à la fois la gouvernance du système de formation et d'orientation professionnelle, l'architecture financière et l'interaction entre les acteurs.**

### Rappel des préconisations du CESER

Dans une trajectoire éducative pour une insertion professionnelle et sociale des jeunes Réunionnais, le CESER rappelle la particularité du territoire de La Réunion : tissu économique composé de TPE/PME, taux de chômage important de jeunes, faible pourcentage de jeunes en voie d'apprentissage. Après analyse des conséquences de la réforme sur le territoire, le CESER propose quatre orientations déclinées en 18 préconisations pour que les parties prenantes agissent dès maintenant, dans une politique efficiente de l'apprentissage :

**1) Responsabiliser** les acteurs locaux en cohérence avec la politique publique nationale de l'apprentissage et en prenant en compte les spécificités de La Réunion. Il est proposé de **constituer une Commission Ad-hoc installée au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP)** chargée du suivi de la mise en œuvre, du déploiement et de la régulation de l'offre d'apprentissage en veillant à l'équilibre territorial et au maintien des compétences rares et aux formations à faibles effectifs. Cette Commission Ad-Hoc aura pour mission la préfiguration d'une stratégie pour l'Apprentissage.

**2) Agir auprès des apprentis pour faciliter et soutenir les conditions de vie quotidienne** dans le nouveau dispositif de l'apprentissage **via le maintien de l'accompagnement du Conseil régional sur les volets « aide au transport » et « aide à l'hébergement »**. Cet accompagnement nécessitera la définition d'une stratégie commune entre les parties prenantes.

**3) Coopérer pour développer les partenariats entre les acteurs de l'apprentissage :**

> entre les branches professionnelles et l'Éducation nationale pour s'harmoniser sur une stratégie de coconstruction des référentiels de compétences menant à une certification professionnelle, et codéfinir la mise en place des modalités d'évaluation,  
> avec le Conseil régional pour disposer de locaux, accompagner et pérenniser les structures de formation existantes.

**4) Élever les compétences pour offrir aux jeunes des parcours de formation en apprentissage plus**

**attractifs** en valorisant les métiers du territoire et le dispositif de l'apprentissage à travers des outils de communication (Service Public Régional de l'Orientation, mise en place d'application, organisation de salons et forums,...). Il est aussi proposé d'innover dans les pratiques pédagogiques par les appareils de formation telles que les MOOC (formations certifiantes en ligne).

### Maryvonne QUENTEL, Présidente de la commission FER



“Au delà des inquiétudes que ces changements en termes de gouvernance soulèvent, cette réforme présente deux opportunités majeures, d'abord une meilleure adéquation entre les besoins des branches professionnelles et les choix professionnels des jeunes, ensuite une dynamisation des appareils de formation, le renouvellement et l'élargissement de l'offre de formation. Mais il sera nécessaire que l'ensemble des acteurs agissent ensemble pour assurer la cohérence et l'efficacité de cette politique !”

### En résumé : La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

#### > Une nouvelle architecture de l'apprentissage avec :

\* la responsabilité de l'apprentissage confiée aux branches professionnelles via les OPérateurs de COmpétences (OPCO) remplaçant les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ;

\* les conseils régionaux restent en appui financier pour les dépenses en fonctionnement et investissement, dépenses qui transiteront au niveau national par France Compétences, nouvelle instance de gouvernance ;

\* les conseils régionaux voient leur compétence renforcée en matière d'orientation.

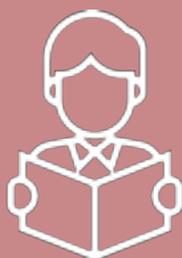
> Un nouveau financement de l'apprentissage (paiement au contrat, création de la contribution unique à la formation professionnelle incluant la taxe de l'apprentissage) ;

#### > Des nouvelles dispositions pour les différents acteurs concernés :

\* pour les apprentis, notamment l'augmentation de la rémunération, l'allongement de l'âge limite à 29 ans, la simplification des modalités de rupture de contrat...

\* pour les entreprises, notamment la désignation d'un maître d'apprentissage, l'aide unique aux employeurs...

\* pour l'appareil de formation, la possibilité pour tous les organismes de formation, y compris les entreprises de devenir CFA.



Contribution « Le défi de l'union des acteurs  
du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise »  
**ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT  
DE LA POPULATION À LA RÉUNION**



Le 22 octobre 2019, le CESER valide sa contribution « Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise ».

**Objectifs :**

- > réfléchir aux actions à conduire afin de mieux anticiper,
- > répondre aux besoins des Réunionnais pour favoriser leur « bien vieillir ».

### Rappel des préconisations du CESER

Au regard des constats déjà établis sur l'accélération du vieillissement de la population réunionnaise et des situations de forte précarité inhérentes, le CESER appelle de ses vœux une prise en charge globale de la problématique du vieillissement fondée sur un engagement commun de tous les acteurs publics. En cohérence avec la trajectoire territoriale et démographique de La Réunion, le CESER propose quatre grandes préconisations :

#### 1) Coordonner les politiques publiques sur l'enjeu global du vieillissement de la population

avec la volonté commune pour s'accorder sur une stratégie globale. Le CESER invite l'ensemble des acteurs à inscrire leurs actions en cohérence avec le Plan Seniors du Conseil départemental, qui constitue une initiative essentielle à caractère partenarial. Il est donc nécessaire pour l'ensemble des collectivités de mieux se coordonner, mieux se connaître et mieux partager les informations pour conduire à des décisions éclairées. C'est pourquoi des espaces d'intelligence territoriale doivent être mis à profit, à commencer par ceux qui existent, telle la Conférence Territoriale de l'Action Publique, afin de favoriser la concertation et la coopération.

#### FOCUS sur quelques actions concrètes proposées

- > Proposer aux Conseils régional et départemental d'initier une concertation sur les conditions de réflexion et de travail partenarial entre les collectivités locales au sein de la CTAP sur les enjeux du vieillissement de la population.
- > Assurer par le Conseil départemental, les communes et EPCI la formation tout au long de la vie des agents territoriaux (ex : personnels de CCAS, travailleurs sociaux du Conseil départemental, etc.)
- > Inviter les communes à s'appuyer sur les réseaux d'accompagnement existants du type « Villes Amies des Aînés »,
- > Soutenir le développement d'offres de transport sur de courtes distances, dans le cadre associatif ou bénévole, ou sur un modèle économique solidaire.
- > Co-construire une stratégie globale emploi – formation – compétences entre le Conseil régional, ses partenaires et les branches professionnelles qui réponde aux besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population
- > Développer l'habitat alternatif répondant aux besoins des personnes vieillissantes autonomes, peu dépendantes ou dépendantes.

**Stéphane NICAISE,**  
Président de la commission QCS



« Cette contribution est une vision plus large et prospective sur le sujet du vieillissement. Presque une alerte, car, même s'il est entendu qu'il faut dès maintenant se préoccuper des personnes âgées, il est aussi essentiel de prévoir et d'anticiper pour demain le développement d'une filière structurée, d'aménagements adéquats et s'assurer des meilleures conditions de vie possibles. »

#### 2) Développer l'économie et les compétences réunionnaises

au service des seniors, dans la continuité de la démarche nationale. Le CESER invite à structurer une filière silver économie réunionnaise viable à finalité sociale, en conscience du potentiel financier que soulève les personnes âgées et la dépendance. En ce sens, il apparaît pertinent de soutenir les entreprises qui accompagnent de façon responsable le vieillissement de la population. Parallèlement, le développement des compétences réunionnaises, en lien avec les besoins des personnes vieillissantes, doit amener à définir une stratégie emploi – formation – compétences cohérente avec l'ensemble des acteurs, et notamment les branches professionnelles.

#### 3) Mieux penser et construire le cadre de vie pour favoriser le bien vieillir de la population

en anticipant les conséquences du vieillissement pour développer des solutions alternatives qui répondent à la demande de maintien à domicile des seniors peu ou pas dépendants. Il s'agit également d'adapter et d'améliorer l'offre d'habitat, notamment social, pour répondre aux besoins induits par le vieillissement de la population. Le CESER souligne aussi la nécessité d'adapter les offres de mobilités et de transport aux personnes vieillissantes, en vue de favoriser leur inclusion. Au-delà, la lutte contre l'isolement des personnes vieillissantes doit faire l'objet d'une politique globale et anticipée, qui ne soit pas uniquement curative et/ou sociale.

#### 4) Agir dès maintenant pour améliorer le quotidien des seniors d'aujourd'hui.

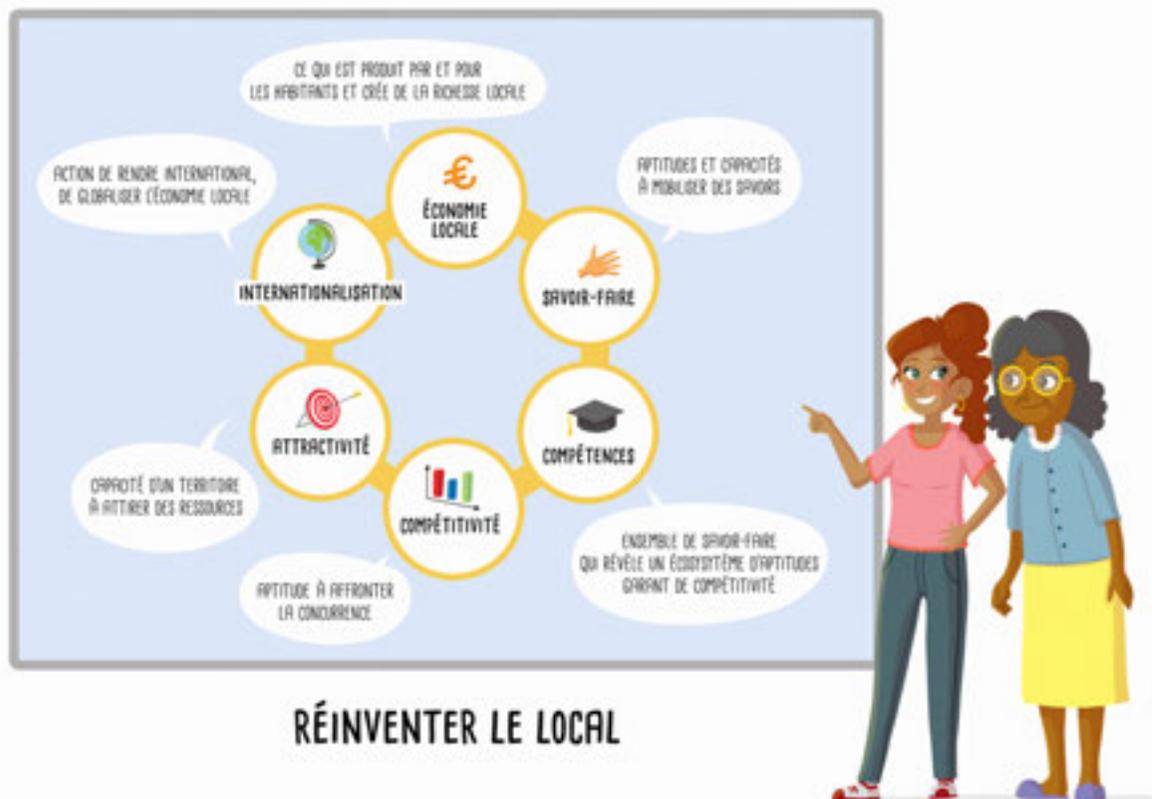
Assurer l'avenir perdrait de son sens si, dans le même temps, nous ne prenons pas soin immédiatement des personnes déjà âgées. En cohérence avec le Plan seniors qui est destiné à constituer une référence pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dès maintenant, le CESER se propose d'insister sur certains points essentiels dans l'amélioration de cette prise en charge par les parties prenantes qui interviennent auprès des seniors. En effet, le partage des données et des informations sur la situation des personnes âgées à La Réunion, l'amélioration des dispositifs d'aide et d'accompagnement, une meilleure information des personnes âgées et leur entourage pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées, sont toutes autant de préconisations qui permettraient d'améliorer dès aujourd'hui le quotidien des seniors. Dispositifs d'aide et d'accompagnement, une meilleure information des personnes âgées et leur entourage, pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées,...





## Contribution «Pour réussir la trajectoire énergétique» **AGIR ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATRICE**

**Dans le cadre de la saisine du Président du Conseil régional, le CESER rend son avis sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et le Schéma Régional Biomasse (SRB) le 28 mars 2019, avis qu'il décide de compléter le 5 juillet 2019 avec sa contribution « Pour réussir la trajectoire énergétique » afin de poursuivre la réflexion au regard des enjeux sociétaux qu'impliquent ces documents stratégiques pour La Réunion.**



### Rappel des préconisations du CESER

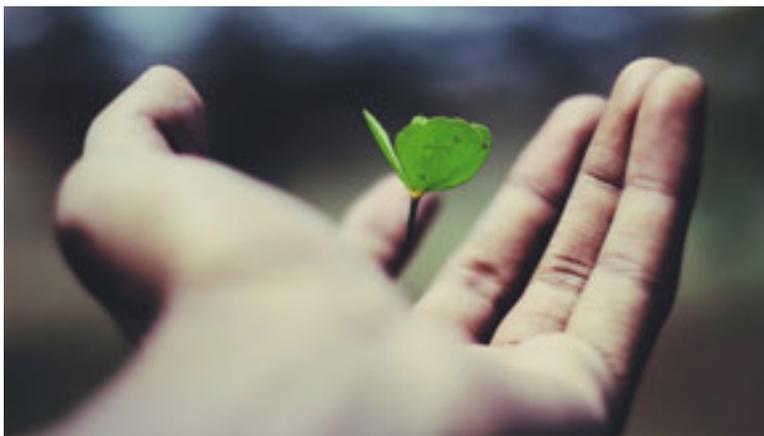
Le CESER insiste et souligne l'engagement et l'ambition de politiques publiques dont il est nécessaire de faire preuve dans le cadre des trajectoires identifiées (environnementale, mais également économique, alimentaire, éducative, citoyenne ou encore sociale et du bonheur), afin de porter un véritable projet sociétal dans lequel la PPE et le SRB doivent s'inscrire. Il s'agit de faire de ces documents des tremplins et opportunités à part entière pour mettre en œuvre un modèle d'économie régénératrice au sein duquel le développement du système énergétique réunionnais pourrait s'ancre.

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, mieux maîtriser de la Demande en Énergie, réduire les Gaz à Effets de Serre et s'adapter aux changements climatiques sur une vision de court, moyen et long termes de développement durable, le CESER propose de :

- > faire évoluer le Plan Régional de Maîtrise de l'Énergie en Plan Régional de l'Efficacité Énergétique pour porter une ambition de rénovation thermique des logements et bâtiments ;
- > développer un scénario à 100 % photovoltaïque pour atteindre l'autonomie énergétique ;
- > valoriser la biomasse locale par des applications techniques et technologiques (méthanisation) via le Plan Régional Forêt Bois et le Plan Régional Prévention et de Gestion des Déchets.
- > mobiliser de façon croissante les Intercommunalités pour qu'elles travaillent à la cohérence de leurs différents plans en valorisant les modes alternatifs de transport.

L'autonomie énergétique de notre territoire doit suivre 3 axes majeurs :

- > La Réunion : une île décarbonée
- > Des énergies 100 % renouvelables
- > Une mobilisation de tous les acteurs pour le développement territorial.



**FOCUS sur**  
**la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**

La **Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015** a institué la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui correspond à la traduction concrète de la politique française en matière énergétique. L'article L. 100-4 du Code de l'énergie prévoit, par ailleurs, de parvenir à l'autonomie énergétique dans les départements d'outre-mer à l'horizon 2030. La PPE de La Réunion doit avoir pour ambition de porter au plus haut les objectifs de :

- Maîtrise de la Demande en Énergie,
- Développement des Énergies Renouvelables,
- Équilibre Offre/Demande et la sécurité des approvisionnements,
- Mobilité,
- Transport.



**Marcelino BUREL**  
**Président de la commission EEI**

"Face à l'enjeu climatique, à l'ambition économique et au défi social auxquels doit également répondre notre territoire, les dispositions de la Loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte doivent faire de la PPE et du SRB des vecteurs de transformation sociétale."



**Eric MARGUERITE**  
**Président de la commission ADER**

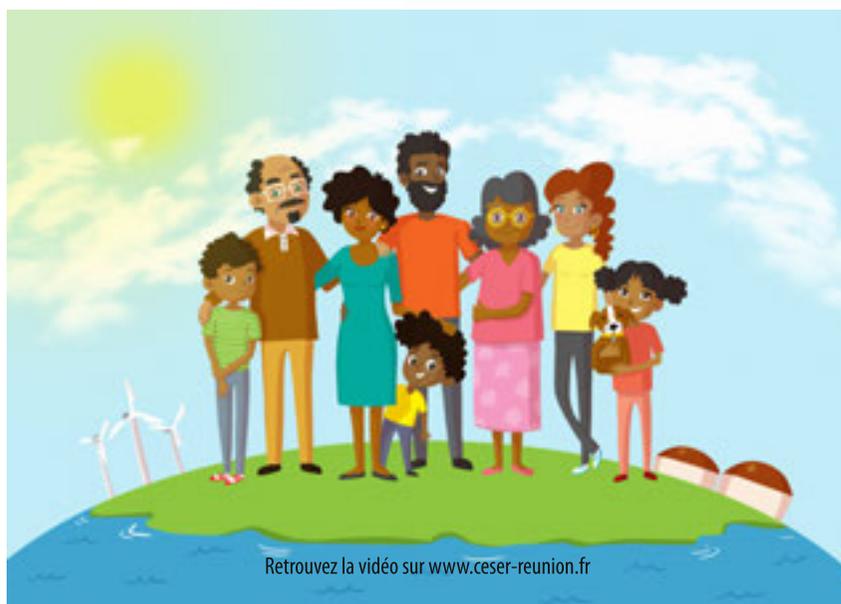
"La Réunion a, ici, la possibilité de se saisir de cette opportunité au travers de ces documents programmatiques pour poser les bases d'un modèle de développement qui soit soutenable, équitable, durable, inclusif et favorisant l'ancrage territorial."



**LES 3 ANGLES MAJEURS POUR UNE TRAJECTOIRE ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE**



**LES ACTEURS MOBILISÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**



Retrouvez la vidéo sur [www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)





## Contribution "Indica'Ter : les indicateurs de transformation du Territoire" ECLAIRER LE PILOTAGE ET L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le 15 novembre 2019, le CESER vote sa contribution « Indica'Ter : les Indicateurs de transformation du Territoire ». Cette réflexion propose une boîte à outils nécessaire au diagnostic et à la consolidation d'une démarche évaluative via les indicateurs de transformation du Territoire pour :

- > quantifier en amont les retombées potentielles,
  - > suivre la mise en œuvre des actions,
  - > évaluer les impacts réalisés sur le terrain.
- Pour rappel, la loi NOTRe du 7 août 2015 confère aux CESER la mission de "contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales". Dans ce cadre, le CESER de La Réunion s'autosaisit pour élever les compétences, responsabiliser, mettre en coopération et impulser l'action en matière d'évaluation.

Cette contribution sélectionne des indicateurs clés parmi l'ensemble de ceux existants à La Réunion, les compare avec la France hexagonale et les autres départements d'Outre-Mer (hors Mayotte), les classe selon les 7 trajectoires structurantes pour répondre aux fractures sociales, territoriales et citoyennes du territoire.



Sylvie LE MAIRE,  
Présidente de la commission FEV

"Avec la contribution « Indica'Ter », le CESER appelle de ses vœux une meilleure prise en compte des données de territoire dans les choix, l'élaboration, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques."



### Trajectoire territoriale et démographique

**32% de jeunes de moins de 20ans,  
vieillesse de la population croissant**



### Trajectoire économique et sociale

**63% du PIB métropolitain,  
22,8% de taux de chômage**



### Trajectoire éducative

**25% de jeunes de 25-29ans peu ou pas diplômés,  
14,8% de jeunes en situation d'illettrisme**



### Trajectoire environnementale

**64% de la consommation d'énergie due au transport,  
1/3 de la production électrique en énergie propre**



### Trajectoire alimentaire

**77% des besoins en produits frais assurés  
par la production locale,  
seulement 19% de la surface totale utilisée par l'agriculture**



### Trajectoire du bonheur territorial

**76% des Réunionnais satisfaits de leurs conditions de vie,  
39% de pauvreté**



### Trajectoire citoyenne

**36% d'absence aux scrutins nationaux  
chez les jeunes (18-24ans),  
mais 30% de jeunes (18-30ans) investis dans le monde associatif**

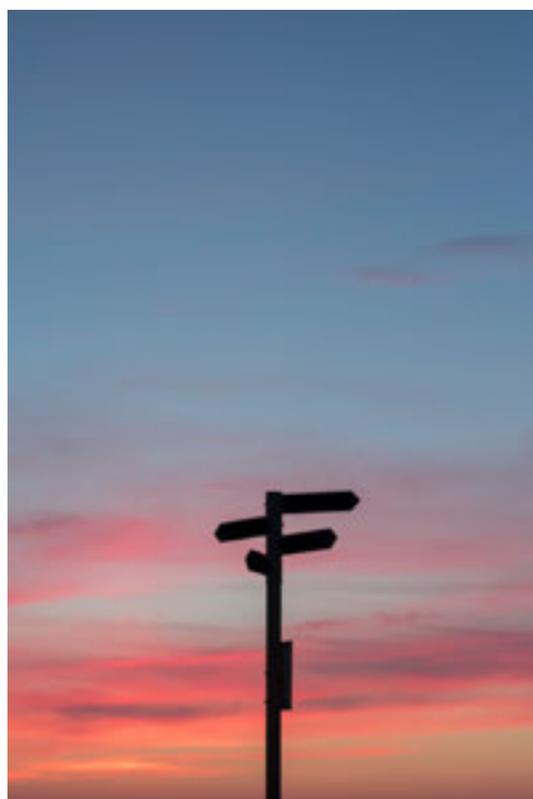


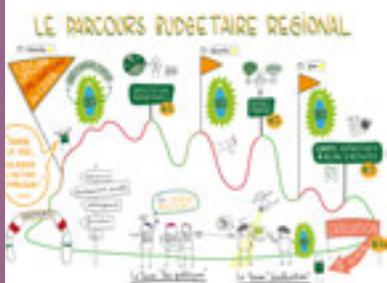


Comité Régional de l'Information Economique et Sociale de La Réunion réactivé  
**UN ESPACE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE  
 POUR CONTRIBUER À L'EVALUATION  
 DES POLITIQUES PUBLIQUES**



Le Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale de La Réunion (CRIES-R) est une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales. Il est présidé et animé par le CESER et son secrétariat est effectué par la direction régionale de l'Insee. Ce comité a été réactivé avec pour volonté commune de permettre une diffusion récente, solide et partagée de l'information statistique entre les acteurs publics locaux, des producteurs de données et les utilisateurs potentiels. Le CRIESR a été associé en amont sur la définition des indicateurs clés de la contribution "Indica'ter" de comparer la France hexagonale et les autres départements d'Outre-Mer (hors Mayotte). Ces derniers serviront à la réflexion autour des indicateurs du Plan de Convergence et de Transformation pour La Réunion dans l'optique d'un suivi et d'une évaluation des politiques publiques.





BA-CA 2018/OB 2020/BP2020

## ÉCLAIRER LES ARBITRAGES BUDGÉTAIRES DU CONSEIL RÉGIONAL

L'examen des documents budgétaires du Conseil régional est un exercice régulier et obligatoire pour le CESER. En 2019, il s'est attaché à analyser les finances publiques régionales (1) de manière rétrospective au travers du Bilan d'activités et du Compte administratif de l'exercice 2018, et (2) de manière prospective au travers des Orientations Budgétaires et du Budget Primitif de l'exercice budgétaire 2020.

Ce dernier exercice a été marqué par 3 points forts :

- > une réduction budgétaire qui impacte l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement,
- > une suspension de la convention PACTE 2020 le temps d'une renégociation pour un allègement des conditions de préfinancements,
- > une dégradation du ratio dépenses d'investissement/fonctionnement qui passe en dessous de 50 % pour la part investissement.

### "La composition du CESER : une véritable richesse"

Entretien avec **Dominique FOURNEL, Vice-Président du Conseil Régional**

> Selon vous, quelle est l'importance du rôle qu'occupe le CESER, représentant la société civile organisée de La Réunion, auprès du Conseil régional?

Le CESER occupe un double rôle : \* le premier : alimenter la réflexion, donner des avis sur les actions du Conseil régional lors des moments clés pour la collectivité : vote des orientations budgétaires, du budget primitif et de tout autre document stratégique de conduite des politiques publiques; \* le second : conseiller les élus du Conseil régional par l'apport d'une vision globale sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux à La Réunion. La composition très variée du CESER représentant la société civile organisée constitue, en cela, une véritable richesse.

> En tant que représentant du Conseil régional, présent lors des assemblées plénières du CESER, quel est votre regard sur les échanges et la relation entretenue entre ces deux instances?

Les observations du CESER ne doivent pas être vues de façon systématique comme des critiques mais plutôt comme des éléments permettant de consolider, voire d'amender les politiques publiques mises en œuvre par le Conseil régional. Il serait dommageable d'examiner les appréciations du CESER forcément en opposition. Ce sont des appréciations qui enrichissent l'action de la Région Réunion. Globalement, je remarque que, sur les saisines obligatoires, les réflexions du CESER sont assez conformes à l'action de la Région, même si, sur certains points particuliers, le CESER peut marquer quelques inquiétudes sur les orientations prises par le Conseil régional. Très régulièrement, le CESER demande notamment plus de convergence des politiques publiques. Mais, on peut dire aujourd'hui que la relation entre les deux instances va dans le sens de l'intelligence collective. L'examen des affaires régionales doit faire l'objet d'une coopération optimisée entre les membres du CESER et les élus du Conseil régional afin d'aboutir à une relation de proximité et de confiance.

> Concernant les autosaisines du CESER sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de La Réunion, le Conseil accompagne, par ses travaux (notes, contributions), la mise en œuvre des politiques



publiques sur notre territoire. En quoi pensez-vous que ces travaux soient utiles?

Ces autosaisines, qui font l'objet de travaux de grande ampleur et qui durent en moyenne un an, sont des réflexions sur des thématiques variées qui profitent sur le long terme à la Région, mais également aux autres pouvoirs publics. Elles sont des outils pour orienter leurs positions sur les champs d'actions à prioriser, sur les politiques publiques à mener. Ces productions de fonds sont donc très utiles pour tout le monde : le Conseil régional, les autres collectivités territoriales, l'État sur notre territoire mais aussi le grand public.

> Le CESER, depuis la loi NOTRe a pour mission de "contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales". En novembre 2019, le CESER propose sa contribution "IndicaTer" sur les indicateurs de transformation du Territoire. Comment cette boîte à outil pourrait-elle être une aide au pilotage des politiques publiques que le Conseil régional met en œuvre?

Les propositions inscrites dans la contribution « IndicaTer » pourraient tout à fait servir de base à certaines orientations. Cette contribution sera, je pense, à bien des égards, très utile, au Conseil régional, mais pas seulement. C'est une production qui propose d'envisager l'évaluation des politiques publiques dans tous les domaines : l'habitat, la formation/l'éducation, l'économie, l'environnement, etc. Les trajectoires proposées par le CESER sont une perspective de conduite des politiques publiques très intéressante à envisager. À suivre...

# Avis sur les Rapports Annuels de Mise en Oeuvre des Programmes Opérationnels Européens

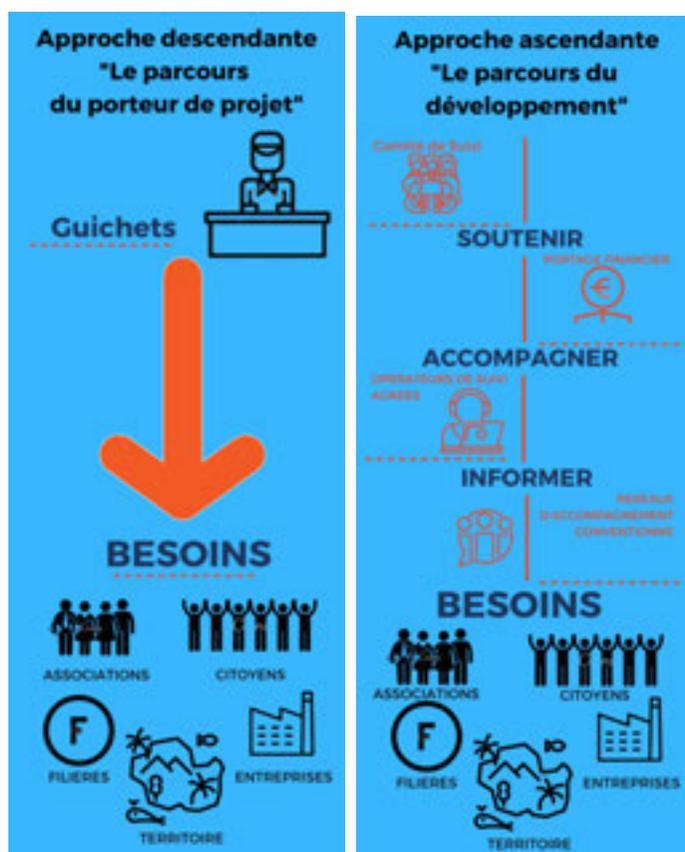
## OPTIMISER L'UTILISATION DES FONDS EUROPÉENS



En ce domaine, les contributions du CESER consistent à se prononcer sur les travaux inhérents à la programmation européenne en cours d'exécution, lui donnant maintes occasions de rappeler ses préconisations et de contribuer à la préparation de la programmation post 2020. Les échanges s'opèrent principalement par le biais du CNS (Comité National de Suivi) plurifonds et du CSI (Comité de Suivi Interreg).

Consulté le 3 juin 2019, par les Autorités de gestion respectives, le CESER rend son avis sur les RAMO (Rapports Annuels de Mise en Oeuvre) des programmes européens pour l'exercice 2018. Cette année charnière, au sens des règlements communautaires, se caractérise par les différentes opérations de révision et d'évaluation à mi-parcours. La particularité des RAMO 2018 dits complets est d'intégrer, au-delà des informations habituelles sur l'avancement de la programmation, les résultats et analyses des évaluations intermédiaires.

### LES FONDS EUROPÉENS POUR UN PARCOURS DE CROISSANCE



### Rappel des recommandations CESER

Le CESER renouvelait tout l'intérêt d'apporter le plus grand soin aux résumés à l'attention des citoyens de nature à améliorer la communication à leur égard, en conformité avec les orientations de la Commission européenne. À la lumière des événements de fin d'année 2018, il suggérait d'étudier les possibilités existantes d'adaptation voire de révision des programmes pour répondre de manière plus structurante aux besoins dont une partie de la population s'est faite l'écho ; besoins à prendre en compte au titre des priorités post 2020 à définir pour notre territoire. Le CESER rappelait la nécessité de s'assurer des retombées pour La Réunion, de l'ensemble des soutiens financiers apportés par l'Europe, sous l'angle de l'ancrage territorial pour lequel les partenaires se sont engagés au travers de la signature d'un Mémorandum.

#### Trajectoire économique

- Le CESER insistait sur l'importance du soutien à l'ingénierie financière en faveur des entreprises réunionnaises répondant aux besoins de la cartographie



**Joël SORRES,**  
Président de la commission TEC

"S'agissant de l'élaboration de la nouvelle génération des programmes (2021-2027), le CESER invite le partenariat local à poursuivre ses négociations afin que les singularités des RUP soient davantage défendues sur la base de l'article 349 du TFUE, dont la portée a été confortée par la Cour de Justice de l'Union Européenne, et que les incohérences des politiques européennes à notre égard prennent fin."

de financement, en invitant les partenaires concernés à s'assurer de la cohérence entre les différents outils financiers existants.

- Le CESER réitérait ses préconisations d'une part, pour un soutien aux entreprises « tout au long de leur vie » et d'autre part, pour une mobilisation rapide des aides afin de ne pas contrarier la dynamique entrepreneuriale.

#### Trajectoire environnementale

Le CESER attirait l'attention sur la nécessité de prendre en compte les transitions écologique et énergétique et de développer, face à l'engorgement routier, les nouveaux modes de transport en soulignant qu'il appartenait à chacune des instances de veiller à la déclinaison des différents documents de planification et à leur cohérence.

#### Trajectoire sociale

Le CESER soulignait l'importance de prendre en considération le retour à l'emploi des seniors afin de prévenir les situations de pauvreté lors des départs à la retraite.

#### Trajectoire éducative

Le CESER invitait la Plateforme de Coopération de la France de l'Océan Indien (PCFOI) à impulser la réalisation de projets communs à définir sur un mode partenarial et citoyen, notamment sur le sujet de la politique de mobilité (éducative et professionnelle) à l'international.

#### Trajectoire alimentaire

Les avancées technologiques agronomiques et industrielles des filières agricoles, obtenues par le biais de la recherche et favorisant les innovations, sont à encourager afin de maintenir certains savoir-faire reconnus et de développer de nouvelles niches de marché, tant au niveau local qu'à l'export.

#### Trajectoire territoriale

Le CESER rappelait les champs d'activités possibles dans le but de valoriser davantage les ressources naturelles, le patrimoine historique et culturel et de développer le tourisme.



- > Contribution sur l'allocation additionnelle spécifique de compensation des surcoûts allouée aux RUP - 9 avril 2018
- > Consultation sur les modifications des fiches actions du PO FEDER au titre de l'axe 4 -26 avril 2018
- > Avis sur le RAMO (Rapport Annuel de Mise en OEuvre) du Programme INTERREG V Océan Indien pour l'année 2017 - 7 mai 2018
- > Avis sur les projets de rapports annuels 2017 de mise en oeuvre (RAMO) des programmes opérationnels FEDER Réunion Conseil régional 2014-2020 et FSE Réunion Etat 2014-2020 - 14 mai 2018
- > Avis sur le rapport concernant l'approbation et la modification des critères de sélection des nouvelles actions de l'axe 4 suite à la modification du PO FEDER de novembre 2017 - 14 mai 2018
- > Contribution sur le projet de santé la Réunion – Mayotte 2018-2027 (PRS 2) - 8 juin 2018
- > Avis sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 - 19 juin 2018
- > Avis sur le rapport d'actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (SDATR) - 19 juin 2018
- > Avis sur le rapport « La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2017 » - 19 juin 2018
- > Avis sur le Rapport Annuel de Mise en OEuvre (RAMO) 2017 du PDRR-FEADER RÉUNION-DÉPARTEMENT 2014-2020 - 19 juin 2018
- > Avis sur les critères de sélection de l'axe 6 du PO FEDER 2014-2020 - 24 septembre 2018
- > Conférence internationale pluridisciplinaire « Les Accords de partenariat économique dans l'océan Indien » - 31 octobre 2018
- > Avis sur le projet de Décision Modificative n°2 au budget de la Région Réunion - exercice 2018 - 31 octobre 2018
- > Avis sur les Orientations Budgétaires du Conseil Régional de la Réunion – exercice 2019 - 31 octobre 2018
- > Avis sur le projet de modification du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) 2011 - 17 décembre 2018
- > Avis sur les Orientations Budgétaires du Conseil Régional de la Réunion – exercice 2019 - 21 février 2019
- > Avis sur les points soumis à l'approbation du Comité National de Suivi des Programmes Européens du 23 novembre 2018 - 27 février 2019
- > Avis sur les modifications du PO FSE RÉUNION ÉTAT 2014-2020 -19 mars 2019
- > Contribution & synthèse sur « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir, Transmettre » - 19 mars 2019
- > Avis sur la modification du PDRR-FEADER 2014-2020 - 28 mars 2019
- > Avis sur le projet de Budget Primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2019 (Rapport de présentation – Rapports sectoriels) - 29 mars 2019
- > Avis sur les rapports relatifs à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de La Réunion 2019-2028 et au Schéma Régional Biomasse (SRB) de La Réunion - 21 mai 2019
- > Avis sur la modification du PO FEDER 2014-2020 et approbation des critères de sélection relatifs aux axes 3 et 4 - 1 juin 2019
- > Avis sur les RAMO (rapports annuels de mise en oeuvre) des programmes opérationnels européens pour l'année 2018 - 18 juin 2019
- > Avis sur la modification et l'approbation des critères de sélection au titre des axes 3 et 4 du PO FEDER - 19 juin 2019
- > Avis sur le Bilan d'Activités et le Compte Administratif de la Région Réunion pour l'exercice 2017 - 19 juin 2018
- > Avis sur le projet de Décision Modificative n°1 au budget de la Région Réunion - exercice 2018 - 19 juin 2018
- > Avis sur le rapport « La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2017 » - 19 juin 2018
- > Avis sur le rapport « La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2018 » - 20 juin 2019
- > Avis sur le Bilan d'Activités et le Compte Administratif de la Région Réunion pour l'exercice 2018 - 20 juin 2019
- > Avis sur le projet de Budget Supplémentaire/Décision Modificative n°1 au budget de la Région Réunion pour l'exercice 2019 - 20 juin 2019
- > Avis sur le rapport « La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2018 » - 20 juin 2019
- > Avis sur la modification et l'approbation des critères de sélection au titre des axes 3 et 4 du PO FEDER - 21 juin 2019
- > Contribution « Pour réussir la trajectoire énergétique » sur les projets arrêtés de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et du Schéma Régional Biomasse (SRB) - 5 juillet 2019
- > Avis sur la modification du PDRR-FEADER 2014-2020 - 26 juillet
- > Avis sur la modification des critères de sélection de l'axe 5 du PO FEDER 2014- 2020, « Aménagements et équipements de sites touristiques publics » - 30 juillet 2019
- > Bilan d'activité "Retour sur... 2018 – Année 1 de la mandature" - 1 juin 2019
- > Contribution sur « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise » - 22 octobre 2019
- > Avis sur le projet de Décision Modificative n°2 au budget de la Région Réunion - exercice 2019 - 22 octobre 2019
- > Avis sur les Orientations Budgétaires du Conseil Régional de la Réunion – exercice 2020 - 22 octobre 2019
- > Rapport sur "Les Indicateurs de Transformation du Territoire INDICA'TER" - 15 novembre 2019
- > Avis sur le projet de Décision Modificative n°2 (révisée) au budget de la Région Réunion - exercice 2019 - 15 novembre 2019



- > Note sur « La réforme de l'apprentissage dans le cadre de la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018" » - 16 janvier 2020
- > Avis en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027 - 28 janvier 2020
- > Avis sur le Budget Primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2020 (Rapport de présentation – Rapports sectoriels) - 28 janvier 2020
- > Avis sur le projet de modification du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de La Réunion - 5 février 2020
- > Avis sur les termes de référence de l'évaluation de mise en oeuvre et des évaluations thématiques du programme INTERREG V Océan Indien - 5 février 2020
- > Avis n°2 en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027 - 5 février 2020
- > Note sur les « Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales » - 5 février 2020
- > Avis sur le chapitre 3 « Atouts et défis de la zone de coopération océan Indien » et le chapitre 5 « Objectifs stratégiques et orientations » du document d'orientation 2021-2027 de la Commission européenne pour les programmes INTERREG océan Indien et INTERREG Mayotte-Comores-Madagascar - 13 février 2020
- > Contribution sur les « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? » en lien avec le Conseil économique, social et environnemental - 5 mars 2020

Copyright © Région Réunion – Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion  
10 rue du Béarn – BP 17 191 - 97804 saint-Denis Cedex

Pour mieux connaître le fonctionnement et les activités du CESER,  
visiter le site [www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)  
Mars 2020

Editeur : CESER de La Réunion  
Directeur de la publication : Dominique VIENNE  
Rédaction : CESER de La Réunion  
Maquette : CESER de La Réunion  
Crédits photos : CESER de La Réunion / Unsplash  
Imprimeur : Print 2000  
Tirage : 200 exemplaires  
Dépôt légal : en cours  
n° ISSN : en cours



[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

10, rue du Béarn - B.P. 17191  
97804 Saint-Denis Cedex 9

Tél. : 0262 97 96 30  
Fax. : 0262 97 96 31

[ceser-reunion@ceser-reunion.fr](mailto:ceser-reunion@ceser-reunion.fr)  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

